

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL du 4 avril 2022**

Présents : Mme PETROZZI-BEDANIAN Nathalie, M. MATRAY Bernard, Mme CHERASSE Colette, M. BRAILLON Roger, Mme PERRET Marie-Christine, M. BOURIGAULT Franck, M. CASATI Eric, Mme COMOGLIO Annick, M. DUPERRAY Jean-Baptiste, Mme PEIRON TRAUB Dominique, M. PEZON Grégory, Mme THOMAS Laëtitia

Absents excusés : Mme LAPINSKA-BOUCHACOURD Anna, M. SESSIECQ Jean-Marc

Absent : M. BANDURSKI Jean-Pierre

Date de convocation : 28 mars 2022

La séance du Conseil Municipal est ouverte à 18h30 dans la salle du conseil à la mairie de Saint-Julien Roger Braillon est nommé secrétaire de séance.

En préambule au vote des comptes 2021 et du budget 2022, Madame le Maire porte à la connaissance de l'assemblée, l'état des indemnités perçues par les élus de Saint Julien en 2021.

1)Vote du compte administratif 2021 du budget principal

Le Conseil Municipal sous la présidence de Mme Peiron Traub, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le compte administratif 2021 du budget principal, tel que présenté ci-dessous

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de clôture 2021
Fonctionnement	485 303.07€	538 093.64€	52 790.57€	121 848.13€	30 000€	144 638.70€
Investissement	126 080.37€	85 013.54€	-41 066.83€	206 165.61€		165 098.78€
TOTAL	611 383.44€	623 107.18€	11 723.74€	328 013.74€		309 737.48€

2)Vote du compte de gestion 2021 du budget principal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le compte de gestion du budget principal, dressé par le receveur pour l'exercice 2021 et conforme au compte administratif, tel que présenté ci-dessous

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de clôture 2021
Fonctionnement	485 303.07€	538 093.64€	52 790.57€	121 848.13€	30 000€	144 638.70€
Investissement	126 080.37€	85 013.54€	-41 066.83€	206 165.61€		165 098.78€
TOTAL	611 383.44€	623 107.18€	11 723.74€	328 013.74€		309 737.48€

3)Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 du budget principal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat excédentaire 2020 de la section de fonctionnement, comme suit :

-Affectation en réserve en investissement (R 1068) : 80 000€

-Report en fonctionnement (R002) : 64 638.70€

4)Vote des taux d'imposition 2021 des taxes directes locales

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de ne pas augmenter la pression fiscale et fixe les taux d'imposition pour l'année 2022 conformément à l'article 1640G du Code général des Impôts :

- taxe sur le foncier bâti : 23,65 %

- taxe sur le foncier non bâti : 17.15 %

5)Vote du Budget primitif principal 2022

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le budget tel que présenté ci-dessous pour 2022

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	585 056.70€	585 056.70€
INVESTISSEMENT	393 253.70€	393 253.70€
TOTAL	978 310.40€	978 310.40€

6) Mise à disposition de l'espace préau-local associatif : approbation du règlement

Le conseil municipal, adopte à l'unanimité le règlement d'utilisation de l'espace associatif qui définit les modalités administratives, pratiques et financières de mise à disposition de ce lieu qui sera prêté contre caution.

7) Tarif mise à disposition de l'espace préau-local associatif

Le conseil municipal, à l'unanimité fixe à 200€ le montant de la caution requise lors de la mise à disposition à titre gracieux du local associatif.

8) Autorisation de signature du bail pour l'appartement T3 impasse du Marverand

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer le bail relatif à l'appartement T3 impasse du Marverand, et fixe les conditions du bail.

Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close par le président à 22h12

Le Maire,
Nathalie PETROZZI-BEDANIAN

